## Table des matières

Avant-propos	7
Avertissement	9
Introduction	11
Section 1. Lisibilité et prévisibilité	13
§ 1. Lisibilité	13
§ 2. Prévisibilité	15
Section 2. La consolidation de la jurisprudence	17
§ 1. L'opportunité	17
§ 2. La réalisation	18
Section 3. Innovations	19
§ 1. Innovations sans intérêt	19
§ 2. Innovations inopportunes	20
§ 3. Innovations opportunes	21
Section 4. Les choix de l'avant-projet, un sujet de controverse	21
Section 5. Conclusion	23
Analyse de l'article 5.147 – Définition de la faute	25
Section 1. L'avant-projet	25
§ 1. Le texte	25
§ 2. Justification	25
Section 2. Appréciation	25
Analyse de l'article 5.148 – Faute: critères d'appréciation	27
Section 1. L'avant-projet	27
§ 1. Le texte	27
§ 2. Justification	27
ANTHEMIS	171

Section 2	2. Appréciation	28
§ 1.	La règle générale de prudence et le critère de la normalité	28
§ 2.	À propos de la possibilité d'anticiper le dommage	28
§ 3.	À propos des coûts et efforts nécessaires pour éviter le dommage	30
A.	L'approche principalement économique de la responsabilité n'est pas admissible	31
В.	Les conséquences de l'inadéquation du jugement économique de l'agent sont supportées par la personne lésée	33
§ 4.	À propos de l'état des techniques et des connaissances scientifiques	33
§ 5.	À propos des règles de l'art et des bonnes pratiques professionnelles	35
Section 3	3. Suggestion	36
•	de l'article 5.150 – Autres causes d'exonération ponsabilité	37
Section	1. L'avant-projet	37
§ 1.	Le texte	37
§ 2.	Justification	38
Section 2	2. Appréciation	38
§ 1.	Le risque d'incohérence	38
§ 2.	Des emprunts inutiles au droit pénal	39
§ 3.	Le consentement de la personne lésée	40
Section 3	3. Suggestion	40
Analyse	de l'article 5.151 – Charge de la preuve	42
Section	1. L'avant-projet	42
§ 1.	Le texte	42
§ 2.	Justification	42
Section 2	2. Appréciation	42
Section 3	3. Suggestion	43

172 Anthemis

Analyse des articles 5.153, 5.154 et 5.156 – Mineurs de moins de douze ans – Mineurs de douze ans ou plus – Responsabilité	4.4
des titulaires de l'autorité sur la personne des mineurs	44
Section 1. L'avant-projet	44
§ 1. Le texte	44
§ 2. Justification	45
Section 2. Appréciation	45
§ 1. Quant à l'âge de responsabilité	45
§ 2. Quant à la modération du montant de l'indemnité	46
§ 3. Le seuil d'indemnisation lié à la garantie d'assurance : un problème de rédaction?	47
§ 4. L'indemnisation pour un dommage lié à «tout autre fait donnant lieu à responsabilité»: la genèse d'une discrimination	47
Section 3. Suggestion	48
<b>Analyse de l'article 5.155</b> – Responsabilité des personnes atteintes d'un trouble mental	49
Section 1. L'avant-projet	49
§ 1. Le texte	49
§ 2. Justification	49
Section 2. Appréciation	49
§ 1. Observations générales	49
§ 2. L'indemnisation pour un dommage lié à «tout autre fait donnant lieu à responsabilité »: la genèse d'une discrimination	50
§ 3. Quant à la modération du montant de l'indemnité et à l'utilité d'une assurance RC vie privée à charge de tout ménage	50
Section 3. Suggestion	51
Analyse de l'article 5.162, alinéa 1er – Lien de causalité: principe général	52
Section 1. L'avant-projet	52
§ 1. Le texte	52
§ 2. Justification	52
Section 2. Appréciation	52
ANTHEMIS	173

§ 1. Le principe général	52
§ 2. La preuve de la causalité	54
Section 3. Suggestion	55
Analyse de l'article 5.162, alinéa 2 – Lien de causalité distendu	56
Section 1. L'avant-projet	56
§ 1. Le texte	56
§ 2. Justification	56
Section 2. Appréciation	57
§ 1. La tentative de justification	57
§ 2. La tentative d'encadrement	58
A. L'imprévisibilité du dommage	58
B. Le rôle causal anodin	59
Section 3. Suggestion	60
Analyse de l'article 5.165 – Aide et incitation	61
Section 1. L'avant-projet	61
§ 1. Le texte	61
§ 2. La justification	61
Section 2. Appréciation	61
Section 3. Suggestion	63
Analyse de l'article 5.168 – Perte d'une chance	64
Section 1. L'avant-projet	64
§ 1. Le texte	64
§ 2. Justification	64
Section 2. Appréciation	65
§ 1. La perte d'une chance en droit positif	65
A. La perte d'un avantage (conception restrictive)	66
B. La perte d'une chance d'éviter un préjudice (conception extensive)	66
C. L'arrêt des Chambres réunies	67
D. Les divergences des Chambres de la Cour de cassation	68

§ 2. Examen de l'avant-projet	70
A. Le déplacement de la perte d'une chance du dommage réparable vers le lien causal	70
B. Le dommage réel et la perte d'une chance	72
§ 3. Réflexion critique concernant la jurisprudence et l'avant-projet	73
A. La chance et le risque	73
B. La causalité et le risque	75
Section 3. Suggestion	76
Analyse de l'article 5.169 – Causalité alternative : faits distincts	77
Section 1. L'avant-projet	77
§ 1. Le texte	77
§ 2. Justification	77
Section 2. Appréciation	77
§ 1. La responsabilité est présumée	77
§ 2. La responsabilité proportionnelle est un choix contestable	78
Section 3. Suggestion	80
Analyse de l'article 5.170 – Faute de la personne lésée	81
Section 1. L'avant-projet	81
§ 1. Le texte	81
§ 2. Justification	81
Section 2. Appréciation	82
§ 1. La consolidation du principe de la réparation partielle du dommage de la victime	82
§ 2. L'extension du principe de la réparation partielle du dommage de la victime	82
§ 3. Quid de la personne lésée souffrant d'un trouble mental ayant commis une faute?	84
§ 4. La consécration du critère de l'incidence causale	85
Section 3. Suggestion	86

Analyse de l'article 5.171, § 1 <sup>er</sup> – Dommage et intérêt juridiquement protégé	87
Section 1. L'avant-projet	87
§ 1. Le texte	87
§ 2. Justification	87
Section 2. Appréciation	88
§ 1. L'intérêt «juridiquement protégé»	88
A. Opportunité d'une définition?	88
B. Le vrai sens des mots	89
C. La clarification des concepts?	89
D. La prévisibilité du droit?	90
E. Confusion du dommage et du «dommage réparable»	91
F. Un grand bond en arrière	91
§ 2. L'atteinte et ses répercussions	95
§ 3. La détermination du dommage	96
Section 3. Suggestion	96
Analyse de l'article 5.171, § 2 – Le dommage illicite	97
Section 1. L'avant-projet	97
§ 1. Le texte	97
§ 2. Justification	97
Section 2. Appréciation	97
§ 1. Des concepts confus	97
§ 2. Un contrôle ou deux?	98
Section 3. Suggestion	99
Analyse de l'article 5.172 – Atteinte à un intérêt personnel	
ou collectif	100
Section 1. L'avant-projet	100
§ 1. Le texte	100
§ 2. Justification	100
Section 2. Appréciation	100
Section 3. Suggestion	101

176 Anthemis

Analyse de l'article 5.173 – Dommage certain	102
Section 1. L'avant-projet	102
§ 1. Le texte	102
§ 2. Justification	102
Section 2. Appréciation	102
Section 3. Suggestion	103
Analyse de l'article 5.174 – Dommage patrimonial et	
extrapatrimonial	104
Section 1. L'avant-projet	104
§ 1. Le texte	104
§ 2. Justification	104
Section 2. Appréciation	104
§ 1. Observations générales	104
A. La confusion des genres	104
B. Un texte inutile	105
C. La confusion des concepts	105
§ 2. Observations particulières	106
Section 3. Suggestion	107
Analyse de l'article 5.175 – Dommage par ricochet	108
Section 1. L'avant-projet	108
§ 1. Le texte	108
§ 2. Justification	108
Section 2. Appréciation	109
§ 1. Un cas concret	109
§ 2. La notion	110
§ 3. L'autonomie du droit à réparation des victimes par	
répercussion	111
A. Le principe de l'autonomie du préjudice par répercussion	111
B. La dérogation au principe d'autonomie du dommage par répercussion : la faute de la victime directe	114
§ 4. Examen de l'avant-projet	120
ANTHEMIS	177

A. L'hostilité mal déguisée	120
B. Les proches du défunt	121
C. La protection de la victime directe et de sa succession	121
D. Les moyens de défense du responsable	122
§ 5. Synthèse	124
Section 3. Suggestion	125
<b>Analyse de l'article 5.177</b> – Vulnérabilité particulière de la personne lésée	126
Section 1. L'avant-projet	126
§ 1. Le texte	126
§ 2. Justification	126
Section 2. Appréciation	127
§ 1. La vulnérabilité particulière de la personne lésée	127
§ 2. L'étonnante motivation	127
§ 3. Une solution convenue	128
Section 3. Suggestion	128
Analyse de l'article 5.178 – État antérieur de la personne lésée	129
Section 1. L'avant-projet	129
§ 1. Le texte	129
§ 2. Justification	129
Section 2. Appréciation	130
§ 1. Le dommage réparable	131
A. Le type de dommage concerné par la disposition	131
B. Le dommage réparable n'est pas l'atteinte lésionnelle	131
C. Le dommage réparable est de nature situationnelle	131
§ 2. L'état antérieur stabilisé (art. 5.178, al. 2)	132
A. La définition de l'état antérieur	132
B. L'évaluation d'une personne lésée souffrant d'un état antérieur stabilisé	132
C. Les difficultés persistantes et les écueils à éviter	133
§ 3. L'état antérieur évolutif et son anticipation (art. 5.178, § 1 <sup>er</sup> )	135

A.	L'hypothèse de travail et le principe de la réparation intégrale	135
В.	La mesure de l'accélération du dommage et le bon usage de l'expertise	136
C.	L'évaluation du dommage réparable d'une personne lésée présentant un état antérieur évolutif	140
Section 3.	Suggestion	143
•	le l'article 5.184 – Versements et avantages reçus par	144
-	e lésée ou par le responsable	
	L'avant-projet	144
§ 1. L		144
§ 2. Ju	astification	144
Section 2.	Appréciation	144
Section 3.	Suggestion	145
Analyse d	le l'article 5.185 – Évaluation distincte des dommages	146
Section 1.	L'avant-projet	146
§ 1. L	e texte	146
§ 2. Ju	astification	146
Section 2.	Appréciation	147
	Suggestion	147
Conclusio	on	149
Annexe		153